



## Information pour vos enfants étudiants

### La garantie VISALE

**Le dispositif VISALE (visa pour le logement et l'emploi) est un système de garantie locative ouvert gratuitement aux jeunes de moins de 30 ans.**

Visale est une caution accordée par Action Logement au locataire qui prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de paiement.

En cas d'impayé, Action logement rembourse le bailleur. Le locataire doit ensuite rembourser Action logement de toutes les sommes versées pour son compte au bailleur selon un échéancier qui peut être aménagé en fonction de sa situation financière.

Grâce à cette garantie fiable et gratuite, les locataires trouvent plus facilement un logement en rassurant leur futur propriétaire.

Les bénéficiaires doivent :

- Entrer dans un logement du parc locatif privé
- Avoir moins de 30 ans (jusqu'au 31<sup>ème</sup> anniversaire)
- Ce dispositif concerne les jeunes fonctionnaires mais aussi les étudiants

La garantie VISALE couvre également les éventuelles dégradations locatives, dans la limite de 2 mois de loyers et charges pour un logement du parc privé.

Si cela vous intéresse connectez vous sur [WWW.VISALE.FR](http://WWW.VISALE.FR)

La CGT réfléchit à une nouvelle prestation qui serait offerte à tous les fonctionnaires et qui permettrait d'avoir une caution gratuite pour l'accessibilité au logement plus facilement.